Municipalité de
Lac-aux-Sables

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, madame Marie-Pier Rivard, greffière-trésorière adjointe, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, mardi le 12 septembre 2023, à 19 h 30 à la salle municipale du 820, rue Saint-Alphonse à Lac-aux-Sables.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 36, rue Tessier

NATURE ET EFFETS : Demande pour un agrandissement du bâtiment principal dans la zone 77-Va-Ad(am) :

- L'abaissement de la marge de recul latérale à 1,75 et 1,78 m au lieu de 3 mètres;
- L'abaissement de la somme des marges latérales minimales à 4,98 et 6,11 mètres au lieu de 9 mètres

Relativement à l'article 7.1 du règlement de zonage no 2013-518

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 14 août 2023

Madame Marie-Pier Rivard
Greffière-trésorière adjointe